

# CHAMPIONNAT RÉGIONAL DE SABRE LASER

**Kata - Chorégraphie - Combat sportif**

**Montivilliers : Gymnase Christian Gand**  
**Inscriptions tireurs : voir la note d'organisation**  
**Inscription avant le 27 novembre 2024**

**7 et 8 décembre 2024**





L'Académie de Sabre Laser de Montivilliers organise  
**samedi 7 et dimanche 08 décembre 2024**

## Championnat régional

de sabre laser en kata technique, combat chorégraphié et en combat sportif

GYMNASE Christian Gand et salle Coraline Vitalis  
Rue Henri Matisse (Parking Piscine et collège)  
76290 Montivilliers

### Table des matières

1) Édito.....	3
2) Inscription et droit d'engagement.....	3
3) Règlement.....	4
4) Déroulement général de la compétition.....	5
5) Déroulement du samedi 07 décembre 2024.....	6
a) La compétition de kata technique : 8h30-12h00.....	6
b) La compétition de combat chorégraphié : 13h30-19h45.....	7
c) Points importants.....	8
d) Le projet chorégraphié.....	8
e) Déclaration SACEM.....	9
6) Déroulement du dimanche 08 décembre 2024.....	9
a) Compétition de combat sportif : 8h30-17h00.....	9
7) Arbitrage et Directoire Technique.....	11
8) Comité Organisateur.....	11
9) Le gymnase Christian Gand.....	12
10) Restauration.....	14
11) Hôtels.....	14
12) À savoir.....	14
13) Contacts.....	15

## 1) Édito

Ouverte en 2019, l'Académie de Sabre Laser de Montivilliers est intégrée à Montivilliers Escrime et compte aujourd'hui 24 laseristes licenciés, ainsi que le label argent FFE.

Notre responsable régional a sélectionné notre candidature pour l'organisation du CRSL Normandie 2024. Nous le remercions pour sa confiance.

Trois disciplines seront réunies pour la première fois en Normandie les 7 et 8 décembre 2024 prochains. Ce sera la première compétition régionale de kata technique et de combat chorégraphié.

Cédric Deschamps-Houlbreque  
Président de Montivilliers escrime.

## 2) Inscription et droit d'engagement

Épreuve réservée aux laseristes licenciés en Normandie. Ne pourront tirer que les laseristes en possession de leur licence FFE à jour pour la saison en cours et titulaire du grade consulaire (pour le combat sportif). Aucune dérogation ne sera accordée.

Au-delà de trois combattants en combat sportif, le club doit fournir un arbitre diplômé de façon adéquate (arbitre régional ou en formation). Un arbitre ne peut pas être combattant.

Ouverture des inscriptions : dès maintenant.

Clôture des inscriptions : **mercredi 27 novembre 2024, 23h59 (heure de Paris)**

Il n'y a pas d'engagements hors délais.

Les inscriptions sont à faire uniquement en ligne sur l'Extranet de la FFE par les clubs. C'est le club du tireur qui inscrit sur l'extranet fédéral (<https://dirigeant.escrime-ffe.fr/>), le tireur, lui, paye par carte bancaire, uniquement via le site HelloAsso.



QR Code pour accéder à la page de paiement sur HelloAsso.

Chaque combattant sélectionné et inscrit pour la compétition doit ensuite s'acquitter d'un droit d'engagement de 25€ pour les compétitions de combat sportif et kata technique et de 25€ pour les duels, 40 € pour Batailles et mouvement d'ensemble.

Pour le championnat de sabre laser chorégraphié, les documents suivants sont à envoyer par courriel à [montivilliersescrime@gmail.com](mailto:montivilliersescrime@gmail.com) avant le **mercredi 27 novembre 2024, 23h59 (heure de Paris)** :

- **projet de chorégraphie**
- **combat écrit**
- **bande son incluant les « ding » de départ et de fin.**

Les combattants non-inscrits en ligne sur l'extranet de la FFE et / ou qui n'auront pas réglé leurs frais d'inscriptions sur le site HelloAsso avant le **mercredi 27 novembre 23h59 (heure de Paris)** se verront refuser l'accès au CRSL Normandie 2024.

Le championnat est ouvert :

**en kata technique :**

Senior (*séniors, vétérans et M20 surclassés, 2007 et avant*).

Cadet (*comprenant les M17 (2008-2009) et les M15 surclassés (2010-2011)*)

Benjamin (*comprenant les M13 (2013-2012) et les M11 surclassés (2014-2015)*).

**en combat chorégraphié :**

Senior (*séniors, vétérans et M20 surclassés, 2007 et avant*).

Duel ;

Bataille ;

Mouvement d'ensemble

Cadet (*comprenant les M17 (2008-2009) et les M15 surclassés (2010-2011)*)

Duel ;

Bataille ;

Mouvement d'ensemble

**en combat sportif :**

Senior (*séniors, vétérans et M20 surclassés, 2007 et avant*).

Cadet (*comprenant les M17 (2008-2009) et les M15 surclassés (2010-2011)*)

Benjamin (*comprenant les M13 (2013-2012) et les M11 surclassés (2014-2015)*).

### 3) Règlement

Le **Championnat Régional de Sabre Laser de Normandie 2024 (CRSL Normandie 2024)** est régi par les règlements nationaux du kata technique, du combat chorégraphié et du combat sportif, comme décrit dans les livrets 0, 2, 3, 4 et 5 - version septembre 2024 - à consulter sur [FFE documents téléchargeables ici](#) et par la présente note d'organisation. Tout individu présent durant le CRSL Normandie 2024, qu'il soit combattant, arbitre, e-arbitre, assesseur, juge, entraîneur, etc, accepte le règlement national de l'ASL-FFE ainsi que la présente note d'organisation.

Rappel important. Au cours des 3 compétitions, personne n'est autorisé à :

- s'approcher ou à pénétrer dans les arènes ni sur la scène, hormis les compétiteurs et membres du C.O.,
- à conseillers compétiteurs, que ce soit sur le terrain ou depuis les gradins,
- à critiquer, injurier ou importuner de quelque façon que ce soit les arbitres, assesseurs, juges, membres de l'équipe organisatrice ou spectateurs.

Une question relative aux règlements ? À l'organisation ? À votre venue ?

Contactez-nous via [montivilliersescrime@gmail.com](mailto:montivilliersescrime@gmail.com).

## 4) Déroulement général de la compétition

Le CRSL Normandie 2024 se déroulera sur 2 deux jours, les 7 et 8 décembre 2024 au gymnase Christian Gand de Montivilliers :

- le samedi matin sera consacré à la compétition de kata technique,
- le samedi après-midi sera consacré à la compétition de combat chorégraphié (catégories, duel, bataille et ensemble),
- et le dimanche sera consacré à la compétition de combat sportif.

Les quatre premiers de chaque catégorie seront récompensés.

L'ordre de passage pour les compétitions de kata technique et combat chorégraphié sera tiré au sort en présence du président de Montivilliers Escrime (hôte-organisateur), le 29 novembre 2024, puis validé par le Directoire Technique du CRSL Normandie.

### a) La compétition de kata technique

La tenue vestimentaire du compétiteur doit être composée d'un pantalon long et d'une veste d'arts martiaux.

Les saluts sont obligatoires au début et à la fin de la prestation.

Après avoir fait vérifier son arme, chaque compétiteur effectuera deux passages du kata ASL forme 1 et 2, d'après la vidéo suivante (<https://www.canal-sport.fr/play?video=83416>), selon un ordre de passage établi et tiré au sort au préalable et au sein d'une arène de 10 mètres de diamètre située au sol.

Le premier passage sera à vitesse dite "lente" : il faut comprendre là une vitesse permettant de juger de la qualité technique de chaque geste et posture. Il ne s'agit pas de faire le kata au ralenti mais à une vitesse réalisée avec un objectif de démonstration (la plupart des supports vidéo sont réalisés à cette vitesse).

Le deuxième passage se fera à vitesse dite "rapide" : un kata est un simulacre de combat, on attend donc du candidat un enchaînement à vitesse et intensité rendant compte de ce combat à vitesse réelle.

La prestation est limitée à 5 minutes. Chaque compétiteur devra se tenir prêt 5 minutes avant son passage dans la zone d'attente.

### b) La compétition de combat chorégraphié

La compétition se déroulera, pour chaque catégorie d'âge, en 3 temps, 1 catégorie après l'autre sur une zone d'une dimension de 14 mètres x 10 mètres :

- la catégorie *duel*, selon un ordre de passage établi et tiré au sort au préalable,
- la catégorie *bataille*, selon un ordre de passage établi et tiré au sort au préalable,
- la catégorie *mouvement d'ensemble*, selon un ordre de passage établi et tiré au sort au préalable.

Les duels s'enchaîneront toutes les 10 minutes (temps d'installation et de passage compris).

Les batailles s'enchaîneront toutes les 13 minutes (temps d'installation et de passage compris).

Chaque équipe devra se tenir prête 10 minutes avant son passage dans la zone d'attente.

Les compétiteurs pourront s'échauffer et s'entraîner avant leur passage dans une salle dédiée (Coraline Vitalis) et selon des créneaux établis au préalable. Merci de les respecter.

### c) La compétition de combat sportif

Les combattants s'affronteront, suivant la Formule Quest en 3 temps :

- le Temps des Braves, comprenant 6 combats par combattant, à l'issue duquel sont retenus les 8 premiers du classement
- le Temps des Téméraires, à l'issue duquel sont retenus les 4 premiers du classement
- le Temps des Conquérants, comprenant les demi-finales puis une petite finale (3e et 4e place) et la finale (1er et 2e).

La formule est sujette à modification en fonction du nombre de participants et d'arbitres.

## 5) Déroulement du samedi 07 décembre 2024

### a) La compétition de kata technique : 8h30-12h00

CATÉGORIES	Contrôle licence	Contrôle matériel	Appel	Scratch	Début
Benjamin, Cadet et Sénior	8h30	8h45	9h00	9h15	9h30

8h30-9h00 : accueil et vérifications administratives de tous les compétiteurs en kata technique (quel que soit leur horaire de passage) à la table d'accueil, à l'entrée du gymnase Christian Gand (Voir plan). Chaque combattant devra être en mesure de présenter sa licence ASL-FFE, être en possession d'une pièce d'identité et se faire enregistrer. Un bracelet de couleur *compétiteur* sera alors remis à chaque participant. Les compétiteurs pourront ensuite se diriger vers des vestiaires (*hommes et femmes*) qui leur seront réservés afin d'y déposer leurs affaires le temps de la compétition uniquement.

Dès 8h45 : contrôle du matériel au niveau du bureau de contrôle du matériel, salle Christian Gand.

Les compétiteurs passeront les uns après les autres au fur et à mesure de leur arrivée.

9h00 : appel

9h15 : scratch kata. Tous les compétiteurs devront s'être présentés à l'accueil sous peine de disqualification.

La Z2 (zone d'échauffement) est à la disposition des compétiteurs. Merci de respecter les horaires qui vous seront communiquées afin de ne pas pénaliser les autres compétiteurs.

9h30 : début de la compétition suivant l'ordre de passage communiqué en amont de la compétition. Tout retard relevant de la responsabilité des compétiteurs peut entraîner la disqualification.

9h30 : Katas Benjamin, suivis des katas Cadet puis des katas séniors.

La Z3 correspond à la zone d'attente du compétiteur avant son passage sur scène.

La Z5 correspond à la zone de sortie après son passage sur scène.

Les compétiteurs dans la Z3 et la Z5 devront rester discrets et silencieux.

11h30 : délibération du Jury / photo de groupe des compétiteurs sur scène.

11h45 : annonce des résultats et podium, puis photos.

12h00 : clôture

## b) La compétition de combat chorégraphié : 13h30-19h45

CATÉGORIES	Contrôle licence	Contrôle matériel	Appel	Scratch	Début
Senior et Cadet	13h30	13h45	14h00	14h15	14h30

13h30 - 14h00 : accueil et vérifications administratives de tous les compétiteurs en combat chorégraphié (quel que soit leur horaire de passage) à la table d'accueil, à l'entrée du gymnase Christian Gand (Voir plan). Chaque combattant devra être en mesure de présenter sa licence ASL-FFE, être en possession d'une pièce d'identité et se faire enregistrer. Un bracelet de couleur compétiteur sera alors remis à chaque participant.

Les compétiteurs pourront ensuite se diriger vers des vestiaires (hommes et femmes) qui leur seront réservés afin d'y déposer leurs affaires le temps de la compétition uniquement.

À partir de 13h45 : les compétiteurs doivent faire contrôler leur matériel au niveau du bureau de contrôle du matériel (Z1) : sabres, absences d'excroissances, accessoires. Merci de respecter les horaires qui vous seront communiqués afin de ne pas pénaliser les autres équipes.

14h00 : Appel

14h15 : scratch combat chorégraphié. Tous les compétiteurs devront s'être présentés à l'accueil sous peine de disqualification.

La Z2 (zone d'échauffement) est à la disposition des compétiteurs. Merci de respecter les horaires indiqués dans le tableau qui sera affiché afin de ne pas pénaliser les autres équipes.

14h30 : début de la compétition suivant l'ordre communiqué en amont de la compétition.

14h30 : Duels Cadet, suivi des batailles Cadet puis mouvements d'ensemble cadets le cas échéant, suivis de Duels Sénior, suivi des batailles Sénior puis mouvements d'ensemble Sénior le cas échéant.

Pour information, la catégorie duel passe en première, suivie par la catégorie bataille puis la catégorie mouvement d'ensemble. Tout retard relevant de la responsabilité des compétiteurs peut entraîner la disqualification.

La Z3 correspond à la zone d'attente de l'équipe avant son passage sur scène.

La Z5 correspond à la zone de sortie après son passage sur scène.

Les compétiteurs dans la Z3 et la Z5 devront rester discrets et silencieux.

L'équipe en Z3 doit attendre que l'équipe précédente soit sortie par la Z5 pour se placer du bon côté de la scène en fonction de leur entrée sur leur chorégraphie.

19h20 : délibération du Jury / photo de groupe des compétiteurs sur scène.

19h40 : annonce des résultats et podium, puis photos.

## c) Points importants

La scène sera une zone délimitée au sol d'une dimension totale de 14 mètres x 10 mètres.

Les compétiteurs n'auront pas de possibilité d'avoir de micro sur scène.

La bande-son doit être envoyée en même temps que le projet chorégraphique et le combat écrit à [montivilliersescrime@gmail.com](mailto:montivilliersescrime@gmail.com) avant le mercredi 27 novembre 23h59 (heure de Paris).

## d) Le projet chorégraphié

Le projet chorégraphié de chaque équipe doit parvenir à l'hôte-organisateur **avant le mercredi 27 novembre 2024, minuit** à [montivilliersescrime@gmail.com](mailto:montivilliersescrime@gmail.com)

Il doit contenir les informations suivantes :

- le titre et l'intrigue de la chorégraphie, cette dernière ne devant pas excéder 1 phrase. L'un et l'autre ne doivent contenir aucun terme relatif à Star Wars.  
*Ex : sith, jedi, padawan, Tatooine, Dark Vador, Obi-Wan Kenobi, tusken, hutt, mandalorien...*

Des termes comme empire, force, disciple, chevalier sont autorisés.

L'intrigue sera lue sur scène par un orateur.

- la catégorie : duel, bataille ou mouvement d'ensemble.
- le club d'escrime affilié auquel sont rattachés les membres de l'équipe.
- nom et numéro de licence des membres de l'équipe (la licence devant être rattachée au club du point ci-dessus), en précisant les rôles de chacun (compétiteurs /figurants).
- le nom du capitaine.
- le ou les noms des assistants plateau (2 au maximum).
- la chorégraphie détaillée des phrases d'armes, comportant les mouvements imposés de manière explicite ([Visionnables ici](#)). La forme que prend ce document est libre.

Vous pouvez télécharger un modèle, ainsi que le lexique des mouvements en suivant [ce lien](#).

- la durée de toute la chorégraphie en secondes (temps général et temps de combat).
- la bande sonore comportant obligatoirement le « ding » au début et à la fin de la chorégraphie, intégré au fichier MP3, ou WAV. [À télécharger ici](#).
- la liste des éléments du décor (mobilier, panneaux décorés, etc.)

\* L'ambiance lumineuse n'est pas demandée. Chargez bien vos sabres, cette édition régionale se déroulant dans un gymnase en plein jour. (Nous avons privilégié le temps de récupération entre l'épreuve chorégraphiée et l'épreuve sportive).

Nous vous invitons à transmettre votre projet chorégraphié complet (avec toutes les informations demandées) le plus tôt possible afin que l'hôte-organisateur puisse préparer la scénographie en amont. Toutefois, vous ne serez pas pénalisé tant que vous respectez la limite d'envoi des éléments obligatoires **avant le mercredi 27 novembre 2024 minuit**.

## e) Déclaration SACEM

Dans un fichier séparé du projet chorégraphié, chaque équipe doit faire parvenir à l'organisateur

la liste complète des extraits musicaux utilisés :

- titre du/des extrait(s) utilisé(s).
- nom du/des compositeur(s) / arrangeur(s) /groupe(s) / DJ(s) / ... pour chaque extrait
- minutage en secondes pour chaque extrait.

ex :

*March At The Jedi Temple (Execute Order 66) / John Williams / 76 sec*

*Star Wars: Battle of Heroes Theme, EPIC REMIX / Ethan – Music / 41 sec*

Ces informations doivent être transmises à [montivilliersescrime@gmail.com](mailto:montivilliersescrime@gmail.com) **AVANT le 27 novembre 2024, minuit** pour que l'hôte-organisateur puisse effectuer une déclaration auprès de la SACEM.

## 6) Déroulement du dimanche 08 décembre 2024

### a) Compétition de combat sportif : 8h30-17h00

CATÉGORIES	Contrôle licence	Contrôle matériel	Appel	Scratch	Début
Senior	8h30	08h45	09h00	09h15	9h30
Cadet	12h45	13h00	13h15	13h30	13h45
Benjamin	12h45	13h00	13h15	13h30	13h45

Les trois catégories sont mixtes.

Les combattants devront se présenter au contrôle matériel avec la lame de leur sabre démontée.

Les combattants le souhaitant pourront apporter des lames de rechanges (2 maximum).

8h30 : accueil et vérifications administratives de tous les compétiteurs en combat sportif à la table d'accueil, à l'entrée du gymnase Christian Gand (Voir plan). Chaque combattant devra être en mesure de présenter sa licence ASL-FFE, être en possession d'une pièce d'identité et se faire enregistrer. Un bracelet de couleur *compétiteur* sera alors remis à chaque participant.

Les compétiteurs pourront ensuite se diriger vers des vestiaires (*hommes et femmes*) qui leur seront réservés afin d'y déposer leurs affaires le temps de la compétition uniquement.

08h45 : contrôle du matériel au niveau du bureau de contrôle du matériel (Z1).  
En parallèle, les combattants pourront s'échauffer sur les arènes du CRSL Normandie 2024.

09h00 : appel.

09h15 : scratch combat sportif et appel des combattants sur les arènes.

Tous les compétiteurs devront s'être présentés à l'accueil sous peine de disqualification.

## La formule :

Les rencontres se feront en formule **QUEST**, gérée par Belle Poule V6(bêta) :

tour 1 le **temps des braves**. 4 à 6 duels par combattants, les 8 premiers accèdent au tour 2 ;

tour 2 le **temps des téméraires**. 4 à 6 duels par combattants, les 4 premiers accèdent au tour 3 ;

tour 3 le **temps des conquérants**. Ce 3ème tour adopte la formule d'un tableau d'élimination directe dans lequel on tire la 3ème place. Soit de 2 demi-finales (1 vs 4 et 2 vs 3), une petite finale, et une finale.

La formule est sujette à modification en fonction du nombre de participants et d'arbitres.

## b) Matériel pour le combat sportif :

Toute modification ou ajout artisanal sur un matériel ne sera pas accepté.

L'organisateur pourra refuser l'accès à la compétition à tout combattant ne disposant pas du matériel réglementaire ou ayant une tenue vestimentaire non adaptée.

Pour rappel le matériel suivant est obligatoire lors des compétitions

Sabre laser	La poignée doit être composée d'un alliage métallique sans excroissance (pas de tsuba, pas de garde en croix, etc...) L'embout de la lame doit être <b>rond, vissé ET collé ou rivetés</b> La lame doit être en polycarbonate Mid grade 2mm La longueur totale du sabre laser doit être comprise entre 100 cm (inclus) et 110 cm (exclus) La lame doit mesurer 32 pouces = 81,28 cm*
Masque d'escrime	Masque d'escrime 350N en bon état (treillis ne présentant pas de détérioration, bavette non décousue, etc.). Deux attaches à partir du M 15
Couvre masque	Couvre masque AMHE ou protection occipitale
Tenue	Pantalon long, t-shirt à manches longues (recommandé) et veste à manches longues (kimono)
Plastron/épaulières	Protections des épaules, clavicules, sternum, rachis et biceps
Protection des mains	Gants de protection de type AMHE coqués aux phalanges et protégés sur l'abducteur transverse du pouce ou de type hockey débordant des phalanges distales. <b>ATTENTION</b> les gants en Kevlar même renforcés au niveau de l'abducteur du pouce <b>NE SONT PAS</b> autorisés.

Coudes et genoux	Protège coudes et genoux <b>coqués</b> (type roller)
Jambes	Protège-tibias coqués ou souple
Protections spécifiques	Bustier coqué obligatoire pour les femmes. Coquille anatomique obligatoire pour les hommes et les femmes.

\*Selon le fabricant, cette mesure peut varier de +/- 2 cm. Une tolérance est donc admise entre 79 et 84 cm.

## 7) Arbitrage et Directoire Technique

Les arbitres devront être diplômés ou en formation (arbitrage régional sabre laser). Ils seront convoqués et présents de 08h30 à 17h00. La liste des arbitres pour le combat sportif sera affichée le jour des épreuves.

Les combattants au repos seront appelés comme assesseurs et l'organisateur désignera les E-arbitres.

Le réfèrent arbitrage sera **le réfèrent régional ASL-FFE QUENTIN Xavier**.

Le Jury Régional pour les épreuves de kata technique et de combat chorégraphié sera constitué de :

- **Maître Antonio Meffé**, CTF Normandie, Réfèrent sabre laser Normandie,
- **Xavier Quentin**, Réfèrent sabre laser en Normandie,
- **Sylvestre Jonquay**, CQP, enseignant de sabre laser, Réfèrent escrime artistique de Normandie, juge d'escrime artistique.

L'organisation technique est confiée à un Directoire Technique, qui sera affiché le jour de la compétition.

Le D.T. réunira l'ensemble des juges pour la partie kata technique le samedi matin à 08h30, l'ensemble des juges pour le combat chorégraphié le samedi à compter de 13h00 et les arbitres ainsi que les e-arbitres le dimanche 9 juin à 08h15 pour un briefing général.

Tenue vestimentaire pour les arbitres : pantalon noir et chemise blanche, sans aucun marquage ou logo publicitaire. Un badge spécifique *arbitre* leur sera remis à l'arrivée pour identification.

Les juges et arbitres engagés sur l'épreuve toucheront une indemnité journalière réglée par le club organisateur.

La restauration des arbitres, juges et DT est assurée gratuitement par les organisateurs (un repas).

## 8) Comité Organisateur

Le Comité Organisateur est composé de bénévoles de l'Académie de Sabre Laser de Montivilliers.

Adressez-vous à eux lors de l'évènement pour toute question relative à l'organisation.

Les responsables du C.O. sont

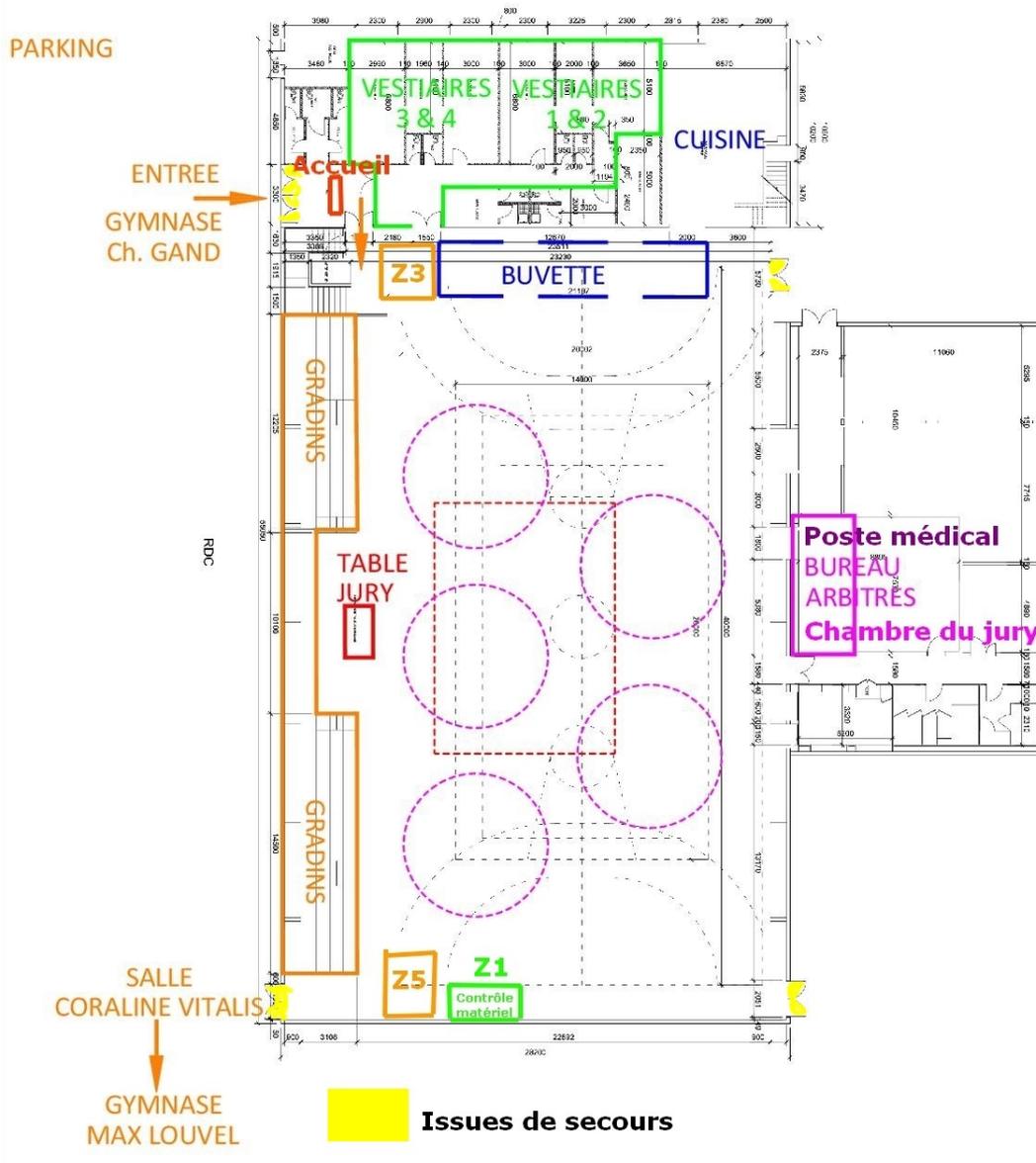
**Cédric Deschamps-Houlbreque** Contact : 06.78.47.07.23

**Séverine Chapelle** Contact : 06.77,99,93,29

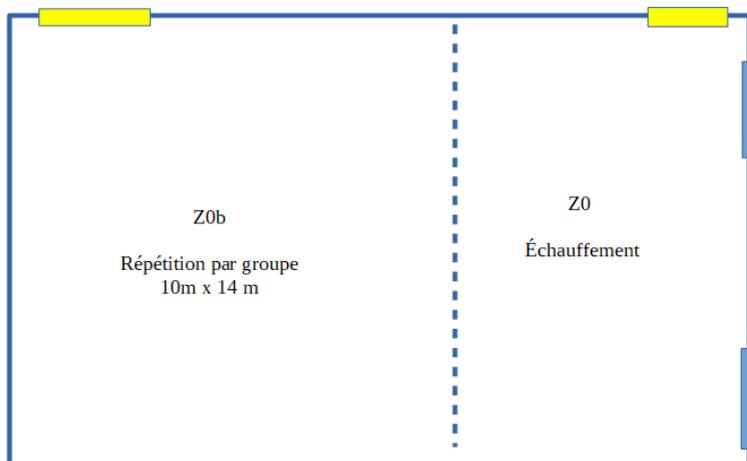
Mail : [montivilliersescrime@gmail.com](mailto:montivilliersescrime@gmail.com)

# 9) Le gymnase Christian Gand

## Plan de la salle



Salle Coraline Vitalis





## 10) Restauration

Une buvette à l'intérieur de la salle Christian Gand proposera boissons, sandwichs et gâteaux, permettant aux compétiteurs de se restaurer.

Grâce aux bracelets de couleur *combattants* ou au badge *Arbitre / Juré*, vous serez prioritaires.

Prévoir monnaie et / ou CB.

## 11) Hôtels

Hotel Inn, 5 Rue Des Castors, 76290 Montivilliers Montivilliers, 02 35 30 41 39 (à 4 km)

Hotel Campanile, 2 Rue des Quatre Saisons, 76290 Montivilliers, 02 35 30 78 39 (à 5 km)

Hotel B&B, 12 Av. du Clos de Labedoyere, 76700 Harfleur, (à 8 km)

Hotel Kyriad, Rue du Château d'Eau, 76700 Gonfreville-l'Orcher, 02.35.51.43.00 (à 10 km)

Hotel F1, 1 Rue du Château d'Eau, 76700 Gonfreville-l'Orcher, 08.91.70.52.67 (à 10 km)

De nombreuses options de logement sont également disponibles à tous les prix autour de la salle sur le site AirBnb. [www.airbnb.fr/](http://www.airbnb.fr/)

## 12) À savoir

L'accès au parquet est strictement réservé aux compétiteurs, au staff du C.O., à la presse et à toute personne accréditée au préalable par le C.O.

Les accompagnateurs, entraîneurs, familles, amis, photographes non-accrédités, etc ne sont pas admis pour des raisons de sécurité. Aucune exception. Seuls les gradins leur seront accessibles. L'entrée est gratuite en participation libre (qui sera intégralement reversée au TELETHON)

Le C.O. et le D.T. se réserve le droit d'évacuer toute personne perturbant l'événement, que ce soit sur le parquet ou dans les gradins.

Nous attendons des compétiteurs sélectionnés et de leur entourage un comportement exemplaire, en adéquation avec les valeurs portées par la pratique du sabre laser et de la FFE en général : respect des adversaires, des arbitres et des juges, savoir-gagner et savoir-perdre, esprit de camaraderie...

Bien entendu, encourager et soutenir les autres est bienvenu, dans des proportions raisonnables (pas de cris, de propos ou de comportements déplacés, etc).

Les compétiteurs sélectionnés dans plusieurs disciplines doivent s'acquitter de leur frais d'inscription dans chaque discipline. Une inscription dans une discipline ne vaut pas pour toutes.

## 13) Contacts

# #CRSLNormandie2024

montivilliersescrime@gmail.com

Responsables de l'équipe organisatrice

Cédric Deschamps-Houlbreque

Contact : 06.78.47.07.23



ville-montivilliers.fr



SEINE-MARITIME  
- LE DÉPARTEMENT -



<https://www.montivilliers-escrime.com/> / [montivilliersescrime@gmail.com](mailto:montivilliersescrime@gmail.com)